

McLube®

RELEASE AGENTS AND LUBRICATION TECHNOLOGY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de:
Règlement (UE) n° 2020/878 et Règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 2006 02 06

Date de révision 2024 03 04

Version 11.25

Remplace Version 10.25 2023 02 16

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **McLube® 1725E**
Code du produit 1725E

Substance / Mélange **Mélange**
PCN UFI **T2SH-X14H-Y00P-G732**

Contient Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane. Ne contient pas de substances nanoformes.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent de démoulage, Lubrifiant sec.

Utilisations déconseillées Pour usage industriel seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
McGee Industries, Inc.
5 Crozerville Rd
P.O. Box 2425
Aston, PA 19014
United States
Tel: +1-610-459-1890
Fax: +1-610-459-9538

info@mcLube.com

Fournisseur local
McGee Industries, Inc.
c/o TDS
Abogatan 20 122 37
Enskede
Sweden
Tel: +46 70 764 5810

info@mcLube.se

Service Chimie
5, place de l'Eglise
77400 Saint Thibault - France
☎: +33 (0) 164 308 922
produits@service-chimie.fr
www.service-chimie.fr

1.4. Numéros d'appel d'urgence

CHEMTREC International: +1-703-527-3887
CHEMTREC National: Se référer au tableau

NATION	CENTRE NATIONAL ANTIPOISON	CHEMTREC
Österreich (Austria)	01 406 43 43	0800 293702
Belgium	070 245 245	+32 2 808 32 37
Česká Republika (Czech Republic)	+420 224 919 293	+420 228 880 039
Deutschland (Germany)	+49 551 19240	0800 1817059
España (Spain)	+34 91 562 0420	900 868 538
France	+33 01 45 42 59 59	+33 9 75 18 14 07
Magyarország (Hungary)	+36 80 20 11 99	+36 1 808 8425
Italia (Italy)	+39 06 305 43 43	800 789 767
Nederland (The Netherlands)	030 274 88 88	+31 85 888 0596
Polska (Poland)	+48 42 63 14 724	+48 22 398 80 29
Portugal	800 250 250	+351 308 801 773
Rossiyskaya Federatsiya (Russian Federation)	+7 495 628 1687	8 (800) 100-63-46
Srbija (Serbia)	+381 11 3608 440	+1 703 741 5970
Slovenija (Slovenia)	+386 41 635 500	+386 1 888 80 16
Sverige (Sweden)	112	+46 8 525 034 03
United Kingdom	111	+44 20 3807 3798

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS).

Cette information est offerte de bonne foi sur la base de données disponibles pour nous que nous croyons être vrai et précis

Toxicité par aspiration	Catégorie 1 - (H304)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit

Contient Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

P261 - Éviter de respirer les vapeurs/aérosols

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 + P331 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du Jet d'eau (brouillard), Dioxyde de carbone (CO₂), sable sec, un agent chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction

P391 - Recueillir le produit répandu

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales.

2.3. Autres dangers

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une inflammation. Le produit peut dégager des vapeurs qui forment rapidement des mélanges inflammables. L'accumulation de vapeur pourrait clignoter et / ou exploser si enflammé.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. En cas de contact cutané prolongé, peut entraîner une délipidation de la peau et une dermatite. Peut provoquer une dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères.

Ne pas fumer. Ne pas contaminer les produits tabagiques. Les vapeurs provenant de la décomposition thermique des polymères fluorés peuvent provoquer chez les humains une fièvre typique des symptômes grippaux, particulièrement chez ceux qui ont fumé du tabac contaminé.

Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Ce mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nature chimique

Additifs et solvants organiques.

Information Component:

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	926-605-8	92062-15-2	70,0-90,0	Asp. Tox. 1 (H304) Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066) Facteur M (Toxicité chronique aquatique): NA Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: > 3350 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation: > 20 mg/l, 4 h, vapeur Toxicité aiguë par voie cutanée: > 2000 mg/kg Limite de concentration spécifique Asp. Tox. 1, (H304) Viscosité cinématique ≤ 20.5 mm ² /s @ 40°C STOT SE 3, (H336) > 10 mg/l / 4 h	01-2119486291-36
1-méthoxy-2-propanol	203-539-1	107-98-2	5,0-10,0	Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336) Facteur M (Toxicité chronique aquatique): NA Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 3739 mg/kg 4277 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation: 30.02 mg/l 4 h vapeur Toxicité aiguë par voie cutanée: > 2000 mg/kg	01-2119457435-35

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

				Limite de concentration spécifique N/A	
Propane-2-ol	200-661-7	67-63-0	5.0-10.0	Flam. Liq. 2, (H225) Eye Irrit. 2, (H319) STOT SE 3, (H336) Facteur M (Toxicité chronique aquatique): NA Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 5840 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation: > 25000 mg/m ³ 6 h vapeur Toxicité aiguë par voie cutanée: 13900 mg/kg Limite de concentration spécifique N/A	01-2119457558-25
Polytétrafluoroéthylène	618-337-2	9002-84-0	2.0-4.0	Non classé Facteur M (Toxicité chronique aquatique): NA Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: N/A Toxicité aiguë par inhalation: N/A Toxicité aiguë par voie cutanée: N/A Limite de concentration spécifique Caractéristiques des particules la taille des particules: 3 µm, ASTM D4464 distribution de la taille des particules: 10% <1, 90% <9, µm	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Informations supplémentaires

Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

Les massique indiqués sont typiques et ne constituent pas une spécification. Les composants restants sont exclusifs, non dangereux et / ou présents en quantités inférieures aux limites à déclarer.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59). Ne contient pas de substances nanoformes.

Les monomères constituant les polymères présents dans le produit sont des marques REACH.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent ou si un moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Inhalation	Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle et/ou d'administrer de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes apparaissent ou persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Consulter immédiatement un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Personnel de premiers secours: Attention à votre propre protection. Éliminer les sources d'ignition. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Somnolence. Vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes. Aspiration potentielle en cas d'ingestion.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard), Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Agent chimique sec. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Retour de flamme possible à partir de points très éloignés. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Composé fluorés.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Empêcher l'eau de lutte contre l'incendie de pénétrer les zones de surface ou les eaux souterraines. Refroidir les récipients au jet d'eau à une distance sûre.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Extrêmement glissant en cas de déversement.

Voir également la section 12.

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Méthodes de confinement

Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Contenu sous pression. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Protéger du rayonnement solaire.

Classe de stockage (VCI): 3A.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Section 1 informe sur les utilisations identifiées.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle
Limites d'exposition
Composants Avec Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle:

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5%de n-hexane 92062-15-2	RCP-TWA: 400 mg/m ³ , 115 ppm (Note: Total hydrocarbons)	-	-	-	-
1-méthoxy-2-propanol 107-98-2	TWA: 375 mg/m ³ , 100 ppm SKIN STEL: 568 mg/m ³ , 150 ppm SKIN	TWA: 375 mg/m ³ , 100 ppm SKIN STEL: 560 mg/m ³ , 150 ppm SKIN	-	-	-

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Propane-2-ol 67-63-0	-	TWA: 400 ppm TWA: 999 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1250 mg/m ³	STEL: 400 ppm STEL: 980 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 1000 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
1-méthoxy-2-propanol 107-98-2	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³ pelle*	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³	TWA: 375 mg/m ³ STEL: 563 mg/m ³ H*	TWA: 100 ppm TWA: 370 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³ iho*	TWA: 50 ppm TWA: 185 mg/m ³ H*
Propane-2-ol 67-63-0	-	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	-	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 620 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 490 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
1-méthoxy-2-propanol 107-98-2	TWA: 50 ppm TWA: 187 mg/m ³ STEL 50 ppm STEL 187 mg/m ³ Ceiling 50 ppm Ceiling 187 mg/m ³ H*	TWA: 100 ppm TWA: 360 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 720 mg/m ³	STEL: 360 mg/m ³ TWA: 180 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 180 mg/m ³ H*	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³
Propane-2-ol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL 800 ppm STEL 2000 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 1000 mg/m ³	STEL: 1200 mg/m ³ TWA: 900 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 245 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm Sk*

Dose dérivée sans effet (DNEL)
Travailleurs

Nom chimique	Aigu - effets systémiques		Aigu - effets locaux		Long terme - effets systémiques		Long terme - effets locaux	
	Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	13964 mg/kg p.c./jour	5306 mg/m ³	n.a.	n.a.
Propane-2-ol	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	888 mg/kg p.c./jour	500 mg/m ³	n.a.	n.a.
1-méthoxy-2-propanol	n.a.	553,5 mg/m ³	n.a.	553,5 mg/m ³	183 mg/kg p.c./jour	369 mg/m ³	n.a.	n.a.

Consommateurs

Nom chimique	Aigu - effets systémiques			Aigu - effets locaux		Long terme - effets systémiques			Long terme - effets locaux	
	Dermale	Inhalation	Oral(e)	Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation	Oral(e)	Dermale	Inhalation
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1377 mg/kg p.c./jour	1131 mg/m ³	1301 mg/kg p.c./jour	n.a.	n.a.
Propane-2-ol	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	319 mg/kg p.c./jour	89 mg/m ³	26 mg/kg p.c./jour	n.a.	n.a.
1-méthoxy-2-propanol	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	78 mg/kg p.c./jour	43,9 mg/m ³	33 mg/kg p.c./jour	n.a.	n.a.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Compartiment	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	1-méthoxy-2-propanol	Propane-2-ol
Eau douce	n.a.	10 mg/l	140.9 mg/l
Eau de mer	n.a.	1 mg/l	140.9 mg/l

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Utilisation/rejet intermittent(e)	n.a.	100 mg/l	140.9 mg/l
Station de traitement des eaux usées	n.a.	100 mg/l	2251 mg/l
Sédiment d'eau douce	n.a.	52.3 mg/kg poids sec (p.s.)	552 mg/kg poids sec (p.s.)
Sédiment marin	n.a.	5.2 mg/kg poids sec (p.s.)	552 mg/kg poids sec (p.s.)
Sol	n.a.	4.59 mg/kg poids sec (p.s.)	28 mg/kg
Oral (empoisonnement secondaire)	n.a.	n.a.	160 mg/kg nourriture

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. En règle générale, 10 renouvellements complets de l'air par heure sont recommandés sur le lieu de travail. Douches de sécurité. Rince-oeils.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. EN 166.
- Protection des mains** Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile, Néoprène™ ou caoutchouc butyle. EN 420 et EN 374.
- Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN 136, EN 140 et EN 405 marron AX. EN 371, EN 143 et EN 149.
- Type de filtre recommand**

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique
Couleur

Liquide
blanche, translucide

Odeur
Seuil olfactif

Solvant
Aucune donnée disponible

Propriété

Valeurs

Remarques - Méthode

pH Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation Aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition 81 - 120 °C / 178 - 248 °F

Point d'éclair 7 °C / 45 °F

Taux d'évaporation 2.0

Inflammabilité (solide, liquide, gaz) Liquide inflammable

Limites d'inflammabilité dans l'air

- Limite supérieure d'inflammabilité** 13.7
- Limite inférieure d'inflammabilité** 1.2

Pression de vapeur 0.067

Densité de vapeur 3.0

Densité relative 0.79

Hydrosolubilité < 10%

Solubilité(s) Aucune donnée disponible

Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition 325 - 400 °C / 600 - 750 °F

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Propriétés explosives Sans objet

Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

ASTM D1078 (760mm Hg)

Test en vase clos
Acétate de n-butyle =1

% Vol approx. dans l'air
% Vol approx. dans l'air
bar @ 20 °C
l'air = 1
g/ml @ 20°C

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Caractéristiques des particule

Taille des particules, D50	3, µm	µm, ASTM D4464
Aire de surface spécifique	1.5 - 3.0	m ² /g, ASTM D4567

9.2. Autres informations

Masse molaire	Aucune donnée disponible
Teneur en COV	<= 96.0 Wt % (<= 755 g/l)
Densité	790 kg/m ³ (6.59 lbs./gal.)
Coefficient de dilatation thermique	Aucune donnée disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Stable

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques	Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Polymérisation dangereuse**

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter la contamination par l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, Composé fluorés. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Informations sur le produit**

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Ne pas fumer. Ne pas contaminer les produits tabagiques. Les vapeurs provenant de la décomposition thermique des polymères fluorés peuvent provoquer chez les humains une fièvre typique des symptômes grippaux, particulièrement chez ceux qui ont fumé du tabac contaminé.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. Aspiration potentielle en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

ETAmél (voie orale)	4490 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	2431 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	> 20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/ brouillard)	> 5 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	> 20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	> 3350 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 20 mg/l (Rat) 4 h, vapeur
1-méthoxy-2-propanol	= 4016 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 25.8 mg/l (Rat) 6 h vapeur
Propane-2-ol	= 5840 mg/kg (Rat)	= 13900 mg/kg (Rabbit)	> 25000 mg/m ³ (Rat) 6 h vapeur

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Symptômes
L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Le Peau: Irritation, rougeurs, démangeaisons.
Des Yeux: Irritation, rougeurs, larmoiements, démangeaisons.

Danger par aspiration Risque de lésions pulmonaires graves par aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres effets néfastes

Contient n-Hexane. Des expositions prolongées et/ou répétées au n-Hexane peuvent causer des lésions progressives et potentiellement irréversibles du système nerveux périphérique (doigts, pieds, bras, jambes, par ex.).

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 2; Formule d'additivité aiguë
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2; Formule d'additivité chronique

Information Component:

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	> 1000: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/l NOELR	12: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/l LL50	3: 48 h Daphnia magna mg/l EL50
1-méthoxy-2-propanol	> 1000: 7 d Pseudokirchneriella subcapitata mg/l ErC50	6812: 96 h Leuciscus idus mg/l LC50	21,100-25,900: 48 h Daphnia magna mg/l EC50
Propane-2-ol	1000: 8 d Alga mg/l LOEC	9640: 96 h Pimephales promelas mg/l LC50	9714: 48 h Daphnia magna mg/l LC50

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Information Component:

Nom chimique	Coefficient de partage
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	< 4 est.
1-méthoxy-2-propanol	0.37
Propane-2-ol	0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus conformément à REACH Annexe XIII.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser le récipient. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	08 XX XX
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN1993
14.2 Nom d'expédition	Flammable Liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha, Propan-2-ol mixture)
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	PGII
14.5 Polluant marin	Oui
Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Dispositions spéciales	
N° d'urgence	F-E, S-E
Nom du document de transport	UN1993 FLAMMABLE LIQUID N.O.S. (Solvent Naphtha, Propan-2-ol mixture), 3, PG II, (Flash Point 7°C cc), MARINE POLLUTANT
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Ce produit n'est pas destiné à être transporté par voie maritime dans des conteneurs en vrac

RID

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

14.1 ONU/n° d'identification	UN1993
14.2 Nom d'expédition	Flammable Liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha, Propan-2-ol mixture)
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	PGII
14.5 Polluant marin	
Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Dispositions spéciales	

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN1993
14.2 Nom d'expédition	Flammable Liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha, Propan-2-ol mixture)
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	PGII
14.5 Polluant marin	
Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Dispositions spéciales	
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	UN1993
14.2 Nom d'expédition	Flammable Liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha, Propan-2-ol mixture)
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	PGII
14.5 Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Dispositions spéciales	
Code ERG	3H

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

France
Lois et réglementations nationales:

Nom chimique	Maladies professionnelles	Maladies à caractère professionnel
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	n° 84 n° 59	n° 601
1-méthoxy-2-propanol 107-98-2	n° 84	-
Propane-2-ol 67-63-0	n° 84	n° 603

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-estimation)

Union européenne
Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (Règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).
Ce produit contient des substances soumises à restrictions (Règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% de n-hexane	03, 40, 57	-
1-méthoxy-2-propanol 107-98-2	03, 40	-
Propane-2-ol 67-63-0	03, 40	-

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux**TSCA**

Toutes les substances de ce produit sont répertoriées comme actives dans l'inventaire des substances chimiques TSCA. Ce produit ne contient pas de substances PBT.

DSL/NDSL

Est conforme

EINECS/ELINCS

Est conforme

ENCS

Est conforme

IECSC

Est conforme

KECL

Est conforme

PICCS

Est conforme

AICS (Australie)

Est conforme

Légende :**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Date d'émission 2006 02 06**Date de révision** 2024 03 04

Remplace Version 10.25 2023 02 16

Remarque sur la révision

2006 02 06: Nouveau produit. Première publication.

2009 02 06: Modifié à se conformer au Règlement (CE) n° 1907/2006. Traduire en langues locales.

2010 03 31: Modifié pour mettre à jour les sections 1, 2, 3, 9, 11, 14, 16.

2015 04 28: Modifié à se conformer au Règlement (CE) n° 1272/2008.

2015 06 30: Modifié pour intégrer des modifications de mise en forme pour rester conforme.

2016 01 21: Modifié pour intégrer des modifications de mise en forme pour rester conforme. Modifié pour mettre à jour les sections 2, 3, 8, 11, 12, 16.

2016 06 14: Modifié pour intégrer des modifications de mise en forme pour rester conforme.

2020 03 19: Modifié à se conformer au Règlement (UE) n° 2015/830. Mettre à jour le logo de l'entreprise.

McLube® 1725E

Version 11.25

Date de révision 2024 03 04

2021 01 28: Modifié pour mettre à jour les informations de contact d'urgence.
2023 02 16: Modifié à se conformer au Règlement (UE) n° 2020/878.
2024 03 04: Modifié pour mettre à jour les informations réglementaires.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (UE) n° 2020/878 et Règlement (CE) n° 1272/2008.

Avis de non-responsabilité

Ces documents sont donnés de bonne foi à des fins d'information générale uniquement et nous n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'exactitude des informations contenues dans ce document ou les résultats à obtenir. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence et les méthodes appropriées pour utiliser tous les produits référencés ici. McGee Industries, Inc. ne sera pas responsable des dommages, pertes, coûts ou dépenses, directs, indirects, accessoires, consécutifs ou spéciaux, découlant de ou liés à l'utilisation des produits décrits ici. La vente de tous les produits est soumise aux TERMES ET CONDITIONS DE VENTE DE MCGEE INDUSTRIES, INC., Fournis sur demande. L'acceptation par l'acheteur des produits du vendeur sera considérée comme une acceptation des conditions générales de vente de McGee Industries, Inc. «McLube» est un mot-symbole et une marque déposée de McGee Industries, Incorporated. © Copyright 2024 McGee Industries, Inc. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité